

PETR : une stratégie pour compter dans la grande région

Le pôle d'équilibre territorial et rural, PETR, du pays Lauragais, n'a qu'un an mais la structuration de ce territoire, elle, ne date pas d'hier. « C'est, a rappelé le président Méric, une longue marche qui a commencé en 1998 avec la création de l'association du Pays Lauragais ; 2005, c'est l'arrivée du Scot, schéma de cohérence territoriale sur un petit périmètre uniquement haut-garonnais ; en 2008, on est arrivé à avoir un Scot sur l'ensemble du territoire (157 communes) ; 2008, c'est le GAL et enfin, 2015, le PETR. C'est une adaptation aux évolutions législatives ». Et de souligner cette « volonté des élus haut-garonnais, tarnais et audois de travailler main dans la main sur un territoire pertinent pour une communauté de destins ». Avant de rappeler que « le Lauragais, aujourd'hui, 166 communes, plus de 100 000 habitants sur trois départements et au cœur de la grande région ».

Le PETR, c'est « un lieu de réflexion, concertation, cohérence, un organe de mutualisation pour des économies de fonctionnement avec l'élaboration d'un projet commun à tous les élus en



André Viola, président du GAL ; Georges Méric, du PETR.

matière de développement économique, d'accès aux réseaux, de transports en commun... c'est aussi le sésame de la contractualisation avec la région et le département ». En 2015, de nouvelles instances au sein du PETR ont été mises en place : la conférence des maires et le conseil de développement. Quant au projet de territoire, il s'articule autour de trois axes stratégiques : autonomie économique, transition énergétique et écologique, amélioration du cadre de vie.

Le GAL, c'est la culture et le tourisme, présidé par André Viola quand le PETR l'est par Georges Méric. « Le GAL, c'est ce groupement d'acteurs locaux publics et privés, porteurs de fonds programme européen Leader sur les territoires ruraux avec, chez nous, une dimension tourisme, agriculture avec les hébergeurs ». La première programmation a permis de mailler le territoire d'offices de tourisme. Pour les privés, elle a permis à des hébergeurs d'améliorer la qualité de

leur offre. Pour le premier programme de 2007 à 2013, nous avons obtenu un peu plus d'1 million d'euros de crédit à redistribuer », souligne M. Viola, rappelant qu'il faut des contreparties. Pour la seconde 2014-2020, « l'enveloppe est de 2,8M€ jusqu'à la mi-programmation, quant aux 20 % restants, ils seront affectés aux PETR qui auront consommé les crédits affectés. On peut espérer y parvenir, si on a un bon rythme de programmation, avec une trentaine de projets dans les cartons ».

Quant aux projets, ils comptent un volet touristique avec, notamment, toute une réflexion sur les plans d'eau, les liaisons douces et chemins de randonnée, mais également les services de proximité et celui culturel. « Nous sommes en train de voir si nous remplissons les conditions pour nous inscrire dans la démarche Pays d'art et d'histoire », confie le président Viola. « Si elle n'est pas trop lourde, nous en connaissons les retombées, on pense qu'il y a là un label recherché notamment par le tourisme et pour nos habitants, un sentiment d'attachement, une fierté ».

Gladys Klechkoff.